



CCAS DE LA COMMUNE DE HAMBACH

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

REUNION du 30 mai 2025

Le Conseil d'Administration										
DCA 2025/1	Elit avec 8 voix	<u>Election du Vice-Président du CCAS</u> - Mme FIRTION Evelyne vice-présidente du CCAS pour la durée du mandat du conseil d'administration.								
DCA 2025/2	Décide à l'unanimité	<u>Délégations du CCAS consenties au Président</u> - <u>Pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Président les délégations suivantes :</u> 1° Attribution des prestations dans des conditions définies par le conseil d'administration, 2° Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du Code des marchés publics, 3° Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, 4° Conclusion de contrats d'assurance, 5° Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du centre d'action sociale et des services qu'il gère, 6° Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts, 7° Exercice au nom du centre d'action sociale des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration, 8° Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L264-2 du Code de l'action sociale et des familles.								
DCA 2025/3	Décide à l'unanimité	<u>Adoption du règlement intérieur</u> - D'adopter le règlement intérieur tel que présenté en annexe de la délibération, - D'autoriser M. le Président, et la Vice-Présidente, à signer tout document se rapportant au dossier.								
DCA 2025/4	Approuve à l'unanimité	<u>Approbation du budget primitif 2025</u> le budget primitif M 57 – Année 2025 – qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : <table><tbody><tr><td>Dépenses d'investissement</td><td>0,00 €</td></tr><tr><td>Recettes d'investissement</td><td>0,00 €</td></tr><tr><td>Dépenses de fonctionnement</td><td>2 000,00 €</td></tr><tr><td>Recettes de fonctionnement</td><td>2 000,00 €</td></tr></tbody></table>	Dépenses d'investissement	0,00 €	Recettes d'investissement	0,00 €	Dépenses de fonctionnement	2 000,00 €	Recettes de fonctionnement	2 000,00 €
Dépenses d'investissement	0,00 €									
Recettes d'investissement	0,00 €									
Dépenses de fonctionnement	2 000,00 €									
Recettes de fonctionnement	2 000,00 €									

DCA 2025/5	Valide à l'unanimité	<u>Définition des conditions d'octroi et des modalités de l'aide sociale d'urgence</u> - les conditions d'octroi et les modalités de l'aide sociale d'urgence du CCAS de HAMBACH telles que définies dans la délibération.
DCA 2025/6	Décide à l'unanimité	<u>Associations : demande d'aide alimentaire NPPR</u> - d'octroyer une aide financière de 200 € à l'association NPPR.

Hambach, le 30 mai 2025

Mr le Président,
Daniel MULLER

La Secrétaire de Séance,
Sylvie BEYER

